



CLASSIQUES
GARNIER

ZARAGOZA (Georges), RAULET-MARCEL (Caroline), « Comptes rendus », *Cahiers d'études nodiéristes*, n° 9, 2020 – 1, “*Une alliance adultère*”, *scène historique et poème dramatique, ou le théâtre sans la scène (1747-1833)*, p. 157-165

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10490-2.p.0157](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10490-2.p.0157)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Anne KUPIEC, *Charles Nodier, le politique masqué*, Klincksieck / Critique de la politique, Paris, 2018. 134 pages. ISBN : 978-2-252-04174-1.

« [C]e n'était pas d'indifférence en matière politique qu'on pouvait accuser Charles Nodier¹ ». Cette déclaration, teintée d'humour, de la fille de Nodier, dit clairement que le champ politique compte amplement dans la vie de son père ; et quiconque souhaite en savoir plus sur cette vie et l'activité de Nodier au sein de la société qui est la sienne, devra se confronter avec cette question majeure : quelle était la pensée politique de Nodier et quel rôle a-t-elle joué dans son entreprise littéraire ?

Charles naît en 1780 et meurt en 1844 ; c'est dire qu'il vit l'une des périodes les plus agitées de l'histoire de France. Il est contemporain de l'embrasement de la Révolution française qu'il connaît au plus près (son père est président du Tribunal révolutionnaire de Besançon), du Consulat et de l'Empire, de la Restauration, des Cent-Jours, de la Révolution de 1830 et de la Monarchie de juillet. Comment, dans un tel contexte, rester insensible, voire étranger au combat politique ? Ajoutons qu'à onze ans, il monte à la tribune des *Amis de la Constitution* pour prononcer un discours jacobin enflammé, qu'à vingt ans, il écrit un poème pamphlétaire, *La Napoléone* qui lui vaudra d'être arrêté et incarcéré, pour se persuader de l'importance de cette veine politique qui innerve la biographie et la production nodiéristes. Il est vrai cependant que ses écrits politiques sont loin d'être majoritaires dans cette production globale, mais ils ne sont pas négligeables pour autant. La parution d'un essai qui tente d'embrasser la totalité de ses écrits qui touchent à la politique est de ce fait tout à fait pertinente.

C'est le projet d'Anne Kupiec. Cette professeure de l'Université Paris-Diderot, spécialiste de sociologie française, s'intéresse au livre dans son rapport au monde et plus particulièrement à celui de l'Histoire et de la politique. Ces centres d'intérêt la prédestinaient à croiser la route de Charles Nodier. C'est ce dont rend compte son récent ouvrage : *Charles*

1 Marie Mennessier-Nodier, *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, Paris, Didier, 1867, p. 173.

Nodier, le politique masqué. Elle en précise le projet : « démontrer que Nodier porte de l'intérêt à la chose politique² ». Il serait aisé de le commenter en soulignant que tout biographe de Nodier ou tout spécialiste de son œuvre l'a déjà plus ou moins fait. Très heureusement Anne Kupiec précise cette première déclaration ; ne peut-on penser que « Nodier n'est pas exclusivement celui que l'on décrit communément en lui donnant des qualificatifs – celui d'ultra par exemple – qui masquent des positions politiques plus complexes³ ? » C'est donc à la complexité voire à la diversité de l'opinion politique de Charles Nodier que l'essayiste va consacrer son analyse.

L'essai se divise en six chapitres qui s'organisent selon une trame à peu près chronologique.

Tout d'abord « éloge de la Révolution » s'intéresse principalement à une œuvre de Nodier, *Le Dernier banquet des Girondins*⁴, puis aux notes sur l'éloquence révolutionnaire, puis à deux textes qui évoquent la figure de Saint-Just⁵. C'est l'occasion de souligner une sorte de sympathie pour les causes perdues, puisque dans tous les cas cités, il s'agit de personnages morts de mort brutale, sur l'échafaud. « Être du parti des vaincus » semble être la ligne de pensée de Nodier.

Dans le deuxième chapitre, il s'agit de cerner l'attitude de Nodier face à l'Empire, aussi bien pendant sa brève mais éclatante domination de l'Europe que dans sa chute. Ici encore, Anne Kupiec fait bien la part de ce qui est aspiration à la liberté, fascination du monde des complots et des sociétés secrètes, mais également générosité un peu donquichottesque dans *Les Exilés*, où il plaide la cause, auprès du pouvoir royaliste, des victimes de ce que l'on a appelé La Terreur blanche. L'auteure présente de façon nuancée et fort bien documentée les hésitations de Nodier entre aspirations et réalités, ou son malaise face au concept de République.

Le troisième chapitre, « Effets du désenchantement », emprunte son titre à Paul Bénichou qui consacre un long chapitre de son

2 Anne Kupiec, *Charles Nodier, le politique masqué*, Paris, Klincksieck / Critique de la politique, 2018, p. 10.

3 *Ibidem*, p. 13.

4 Charles Nodier, *Le Dernier banquet des Girondins, étude historique, suivie de Recherche sur l'éloquence révolutionnaire*, in *Œuvres complètes de Charles Nodier*, Paris, Renduel, 1833.

5 Charles Nodier, *Euloge Schneider ou la terreur en Alsace*, in *Souvenirs et portraits*, Paris, Renduel, tome 8. Et *Saint-Just et Pichegru*, in *Nouveaux souvenirs et portraits*, Paris, Magen et Comon, 1841.

ouvrage à Nodier où il note : « Nodier souhaitait toujours réunir le passé et le présent⁶ », formule très éclairante pour comprendre cette pensée politique de Nodier, mais tout autant son esthétique. C'est une période, note Anne Kupiec, où Nodier semble se détourner de la politique pour se consacrer à l'imaginaire, au sommeil et au rêve, mais ce désintéret n'est qu'apparent et ce monde créé par l'écriture continue de se nourrir des réalités du temps, ne fût-ce que pour les amender ou les refuser.

Le quatrième chapitre, « Écart et ambivalence », se centre sur la notion de palingénésie dont Nodier était adepte, non seulement dans l'essai qu'il lui consacre⁷ mais dans la plupart de ses contes et particulièrement dans le plus accompli d'entre eux : *La Fée aux Miettes*⁸. Les réflexions de Nodier concernant la palingénésie, doctrine qui s'attache à penser la Création, permettent *a contrario* de mieux comprendre ce qu'il pense du politique, qui reste du domaine du ponctuel, voire de l'accidentel : « Je voyais déjà dans la politique ce que j'y vois encore aujourd'hui, pour l'ambition un prétexte, pour le peuple une illusion, un marchepied pour les intrigants⁹ ».

Le cinquième chapitre, « Littérature et politique », se consacre à la part la plus littéraire de l'œuvre de Nodier, donc *a priori* la plus éloignée de la politique. Et en effet, il paraît bien difficile de parvenir à tisser un lien, même ténu, entre ces deux univers, la fantaisie – au sens allemand du terme – et le politique qui suppose un engagement dans le réel, comme en témoigne ce que dit Anne Kupiec de *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* ou *Smarra*. Ces œuvres signeraient « l'impossible souveraineté de l'être humain¹⁰ » sur laquelle se fonderait le politique. C'est probablement ici le chapitre dont on pourrait contester le bien-fondé, non que les analyses présentées soient discutables, mais plutôt que le rapport entretenu avec le propos « Charles Nodier, le politique masqué » paraît le plus distendu.

6 Paul Bénichou, *L'École du désenchantement*, Paris, Bibliothèque des Idées, Gallimard, 1992, p. 46.

7 Charles Nodier, *De la Palingénésie humaine et de la Résurrection*, in *Œuvres de Charles Nodier, Réveries*, Paris, Renduel, 1832.

8 Charles Nodier, *La Fée aux Miettes*, in *Œuvres de Charles Nodier*, tome 4, Paris, Renduel, 1832.

9 Cité par Anne Kupiec, page 72.

10 *Ibidem*, p. 98.

Le dernier chapitre, « La Figure de Polichinelle », revient très heureusement sur ce personnage cher à Nodier¹¹, sorte d'emblème du scepticisme, maître mot – semble-t-il – de la pensée nodiériste et qui pourrait bien être le mot d'ordre de sa pensée politique. De même que dans l'essai « Les Marionnettes », Nodier suggère de façon provocante que parler des marionnettes, c'est parler de politique mais avec dérision et distance critique, seule attitude que mérite cette science qui n'en est pas une.

Ainsi du jeune tribun de onze ans engagé passionnément dans la politique la plus active et Polichinelle qui se dérobe et se masque, pour mieux mettre une distance ironique entre lui et la vie politique, Anne Kupiec réussit à cerner l'évolution de Charles Nodier en la matière, à savoir celle d'un engagement passionné et peut-être irréfléchi, à une distance de spectateur critique et désabusé.

L'ouvrage de Anne Kupiec a donc le grand mérite, en un nombre de pages relativement restreint, de faire un tour assez complet de la pensée politique de Charles Nodier ; elle n'esquive ni les paradoxes, ni les contradictions, ni les volte-face. Elle note fort justement que la perception de Nodier est « l'une des plus aiguës qui soit du bouleversement introduit par la Révolution¹² » pour conclure que Nodier, inspiré par la palingénésie, attend *l'être compréhensif* comme une issue de l'insatisfaction née tout autant de l'aspiration révolutionnaire que de la monarchie. Resterait à interroger l'œuvre de Nodier comme étant celle d'un historien.

Georges ZARAGOZA
Professeur émérite des Universités

11 Charles Nodier, *Polichinelle*, in *Contes en vers et en prose*, Paris, Renduel, 1837.

12 *Ibidem*, p. 112.

*
* *

Pierre LOUBIER (dir.), « Bannis, proscrits, exilés », *Orages*, n° 17, octobre 2018.

J'avais vingt ans ; les dernières fleurs
s'étaient épanouies aux derniers rayons
du mois de mai, et je fuyais ma douce
patrie. Ainsi, ce génie funèbre qui planait
sur la France épouvantée, enveloppait
dans ses immenses proscriptions l'âge
et le mois des amours.

Oh ! si j'écrivais comme je sens,
je dépeindrais en traits rapides les
convulsions de ces jours de deuil, et
vous frémiriez du souvenir de vos propres
maux ; mais je n'accuserais point la pro-
vidence, comme cette foule injuste et
irréfléchie, qui aime mieux calomnier
le ciel que chercher la vérité.
Charles Nodier, *Les Proscrits*¹.

« Littérature et culture 1760-1830 » : le sous-titre de la revue annuelle *Orages* a de quoi ravir les amateurs de Charles Nodier tant il va à l'encontre d'une histoire littéraire fondée sur un découpage chronologique dont on sait combien il a pu porter préjudice à la diffusion et à l'étude d'un écrivain qu'on hésite à « ranger », « classer » parmi les hommes de lettres du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Fi ici des « grands boulevards de la généralisation séculaire² » dénoncés par José-Luis Diaz, mais une attention spécifique portée à la période qui s'étend – pour le dire de façon assez schématique – des Lumières au romantisme, afin, pour le numéro 17 de la revue paru en 2018, de réfléchir aux représentations du bannissement, de la proscription et de l'exil tout au long d'une période connue pour ses bouleversements politiques récurrents et pour les importants déplacements de population que ceux-ci ont entraînés en Europe au gré des conflits et des changements de régime politique. Le

1 Ch. Nodier, *Les Proscrits*, Paris, Lepetit et Gérard, 1802, p. 12-13.

2 J.-L. Diaz, « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 103, 2003/3, p. 521.

dossier dirigé par Pierre Loubier ne traite toutefois pas uniquement de l'émigration des aristocrates pendant la révolution ou bien de la proscription des opposants à l'Empire, puis à la monarchie restaurée – pour évoquer quelques situations d'éloignement de la patrie parmi les plus fréquentes et les plus connues. La question des discours consacrés à la proscription et à l'exil recoupe largement « l'invention du solitaire³ » qu'on voit émerger à la fin du XVIII^e siècle, de même que la figure de l'écrivain banni entre dans le paradigme – plus large – de la paratopie, dont Dominique Maingueneau⁴ a montré qu'il renvoyait de manière privilégiée au statut des écrivains, toujours dans une forme de marginalité par rapport à l'espace social.

Le dossier débute, sous la plume de Guilhem Farrugia, par la mise en évidence de l'importance de la retraite de Rousseau en 1756 dans l'élaboration d'un nouveau « contrat social » permettant de dépasser la scission entre Nature et société ; il s'achève sur l'analyse, par Delphine Diaz, des enjeux de l'extradition, en 1829, de Galotti, républicain italien. Le tollé est tel que l'État français recule et que l'affaire débouche sur l'institutionnalisation du droit d'asile. Entre ces deux bornes, les contributeurs du dossier explorent les multiples « variations juridiques, géographiques et existentielles⁵ » de *el destierro*⁶, pour reprendre le terme espagnol utilisé par Benjamin Hoffmann lorsqu'il décrit littéralement *l'arrachement* à la terre natale, le déracinement. Dans l'article qu'il consacre au long séjour de Leclerc-Milfort dans la nation amérindienne du peuple Creek de 1779 à 1793, puis à son retour en France, il indique toutefois que la terre d'exil peut devenir une nouvelle patrie dont il est douloureux de s'éloigner. Marie-Christine Garneau de l'Isle-Adam s'attache, pour sa part, à montrer que si Chateaubriand est très connu pour *l'Essai sur les Révolutions*, inspiré de son expérience de l'émigration, son œuvre antérieure est déjà travaillée par le motif de l'isolement et de l'exil. Au cours de son voyage en Amérique, il éprouve beaucoup d'empathie pour les Indiens et les esclaves noirs, figures, eux aussi, de l'exclusion. La plupart des autres articles d'*Orages* portent sur des exilés

3 Voir D. Rabaté (dir.), *L'Invention du solitaire, Modernités*, n° 19, 2003.

4 D. Maingueneau, *Le Discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

5 P. Loubier (dir.), *Bannis, proscrits, exilés, Orages*, n° 17, octobre 2018, p. 12.

6 *Ibid.*, p. 44.

politiques. Ainsi, par exemple, du travail de Laurence Mall sur les départs forcés de Stéphanie de Genlis, Lucy de la Tour du Pin et Germaine de Staël qui, faisant retour sur cette épreuve, insistent sur leur capacité de résistance, de résilience.

Dans son introduction, Pierre Loubier montre bien les implications proprement politiques de la question de l'exil et de sa représentation littéraire, car comment prendre la parole publiquement et donner une légitimité à son discours lorsqu'on a été exclu de la Cité ? Comment parvenir, le cas échéant, à fonder une nouvelle communauté ? L'éloignement provoque parfois une salutaire prise de recul par rapport au champ du politique, et est peut-être seul à même de permettre la naissance non plus d'un « politicien » mais d'un « penseur politique⁷ ». Ainsi de Rousseau ou bien encore de Necker – étudié par Léonard Burnaud – qui rédige un ouvrage sur l'administration des finances lors de sa première révocation par le pouvoir. Pierre Loubier met également en évidence l'articulation entre l'éloignement de la patrie – originelle ou choisie – et l'apparition de nouvelles modalités d'écriture, que le pros-crit fasse l'objet d'une importante médiatisation comme Necker, ou qu'il prenne lui-même la parole. On assiste ainsi à la construction d'un nouvel *ethos* fondé sur un registre tantôt pathétique tantôt polémique, selon qu'il s'agit de relater les épreuves causées par le départ forcé et le dénuement qui s'ensuit, ou bien d'exprimer la colère contre un injuste bannissement et le régime autoritaire qui en est cause. Dans l'article qu'elle consacre à Benjamin Constant et Germaine de Staël, Lætitia Saintes montre de quelle manière l'écriture pamphlétaire en vient à convertir l'exclusion illégitime en signe d'élection. Ces deux écrivains s'opposent à Napoléon, tout comme le jeune Nodier, emprisonné fin 1803 puis placé sous surveillance en 1804 pour avoir écrit le pamphlet « La Napoléone » (1802), avant de prendre la fuite pendant six mois en 1805. Or Napoléon devient lui-même une figure majeure de l'exil à partir de sa défaite face aux autres nations européennes. Et sa mort en 1821 ne fait qu'accentuer le phénomène : Sylvain Ledda montre comment ce véritable « traumatisme collectif⁸ » trouve à s'exprimer dans les nombreuses évocations artistiques de l'inaccessible tombeau de l'ancien Empereur.

7 *Ibid.*, p. 17.

8 *Ibid.*, p. 141.

À l'intérieur de ce passionnant dossier, Roselyne de Villeneuve insiste sur l'importance de la figure du proscrit chez Charles Nodier⁹, véritable matrice dans les liens qu'elle entretient avec d'autres figures majeures de l'exclusion – brigand, *carbonaro*, fou – que l'on voit apparaître dans son œuvre¹⁰, et élément essentiel pour réfléchir à la façon dont Nodier conçoit l'écriture dans un monde en pleine tourmente, où la littérature est nécessairement bouleversée elle aussi. Trois récits font ici l'objet de l'analyse : *Les Proscrits* (1802), *Thérèse Aubert* (1819) et *Thérèse* (1831), tous inspirés par la rencontre avec Thérèse Krist, et au fil desquels se dessine une évolution de l'esthétique de Nodier, même si à chaque fois, la représentation de la proscription coïncide avec une « scénographie de l'écriture en acte¹¹ ».

À partir d'une analyse de la tension entre l'étymologie du terme *proscrit* qui désigne originellement « celui qui est banni par voie d'affichage, celui qui est *écrit* dans l'espace public pour en être exclu¹² » et l'affirmation quelque peu provocatrice « J'Écrirai » en tête du premier chapitre des *Proscrits*, Roselyne de Villeneuve montre tout d'abord de quelle manière la figure du proscrit se présente et se revendique comme une figure auctoriale. Il s'agit de rendre compte des convulsions de la société en mettant en œuvre – et en fiction – un nouveau régime de l'énonciation et de la représentation où « l'écriture se dit et se vit comme une proscription¹³ ». Le style des *Proscrits* oscille entre évocation du manque et écriture de la surenchère, entre vide existentiel et exacerbation des sentiments – oscillation dont est très significative l'alternance entre le « plus » utilisé de façon tantôt négative tantôt intensive – pour aboutir à un « sublime négatif werthérien¹⁴ ». Presque vingt ans plus tard, *Thérèse Aubert* s'inscrit, pour sa part, sous le signe du vague, du « je ne

9 R. de Villeneuve, « "J'ÉCRIRAI." Proscription et écriture chez Nodier », in P. Loubier (dir.), (dir.), *Bannis, proscrits, exilés, op. cit.*, p. 69-85.

10 Au début de son article, Roselyne de Villeneuve énumère un certain nombre de ces œuvres, essentiellement narratives. D'un point de vue plus directement politique, signalons aussi, sur la question de l'exil chez Nodier, la publication en 1818 de la brochure *Des Exilés*, où l'écrivain plaide courageusement la cause des opposants poursuivis par la « chambre introuvable » ultra-monarchiste, élue à l'issue des Cent jours. Voir l'article de G. Zaragoza, « Nodier et le pouvoir », in M.-H. Girard (dir.), *Les Intellectuels face au pouvoir (1815-1870)*, Dijon, EUD, 1996, p. 9-19.

11 R. de Villeneuve, « "J'ÉCRIRAI." Proscription et écriture chez Nodier », art. cité, p. 76.

12 *Ibid.*, p. 68.

13 *Ibid.*, p. 76.

14 *Ibid.*, p. 84.

sais quoi » ; surtout, le voyage d'Adolphe, déçu par la société, permet la recherche d'un refuge idyllique tout autant que le déploiement d'une écriture pittoresque où les descriptions sensibles offrent un nouvel espace de liberté et de bonheur. Mais, en 1831, *Thérèse* offre un contrepoint ironique aux récits précédents : facteurs de discontinuité narrative et énonciative, la multiplication d'anecdotes et certains passages libertins ou comiques, manifestent le refus du *pathos* et une forme d'autodérision propre à montrer le soupçon qui pèse sur « le régime classique de la représentation¹⁵ » et sur les « descriptions postiches¹⁶ » – l'expression est du narrateur – mises à l'honneur dans *Thérèse Aubert*. Ainsi l'étude de la figure du proscrit chez Nodier de 1802 à 1831 permet-elle de mettre en évidence l'évolution de son esthétique, dans une quête de l'écriture « malgré tout, malgré la crise de la représentation¹⁷ ». L'écrivain s'y montre, comme l'exilé, en marge de la société, « depuis long-temps juché sur la tangente de notre monde civilisé¹⁸ » pour reprendre la citation par laquelle Roselyne de Villeneuve clôt son article. Bienveillant à l'égard de tous les proscrits dans ses récits – on peut parler « d'une éthique de la réconciliation¹⁹ » – Nodier construit toutefois, au fil des textes étudiés, une communauté d'exclus où l'on trouve « tout ce qu'il y a de généreux en France²⁰ ». Gageons que les écrivains en font également partie.

Caroline RAULET-MARCEL
 Université Bourgogne-Franche-Comté
 Centre Pluridisciplinaire
 Textes et Cultures (CPTC)

15 *Ibid.*, p. 83.

16 *Ibid.*, p. 84. L'expression est de Ch. Nodier dans *Thérèse, Œuvres complètes*, Paris, Renduel [1832-1837], t. 10, p. 85.

17 *Id.*

18 Ch. Nodier, « Des auteurs du XVI^e siècle qu'il convient de réimprimer » [1835], *Feuilletons du Temps*, éd. de Jacques-Rémi Dahan, Paris, Garnier, t. 1, p. 487.

19 R. de Villeneuve, « "J'ÉCRIRAI." Proscription et écriture chez Nodier », art. cité, p. 72.

20 *Id.* La citation provient de Ch. Nodier, *Thérèse, op. cit.*, p. 108-109.